

Admission 2019 - Niveau II

Educateur de Jeunes Enfants

Educateur Spécialisé

Le Décret no 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social modifie les procédures de sélection pour accéder aux formations de niveau II.

Dorénavant, la sélection à l'entrée en formation se fait sur étude du dossier et entretien d'admission.

Deux modalités :

1/ Vous êtes **lycéens et futurs bacheliers, apprentis, étudiants en réorientation ou demandeurs d'emploi** (2), vous devez vous pré-inscrire sur la plateforme Parcoursup à partir de janvier 2019.



2/ **Pour les personnes actuellement en cours d'emploi**, les dossiers d'admission aux formations Educateur Spécialisé et Educateur de Jeunes Enfants seront disponible à partir de février 2019 sur le site de l'ADES

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez nous contacter sur contact@adesformations.fr

Le **samedi 8 décembre, de 9h00 à 13h00**, dans le cadre d'une Journée Porte Ouverte, l'équipe de l'ADES sera à votre disposition pour vous présenter l'établissement et vous informer sur la nouvelle procédure d'admission.

(2) Pour les demandeurs d'emploi, la pré-inscription via Parcoursup dépend de la prise en charge financière de la formation par le Conseil régional du territoire concerné. Se renseigner auprès de Pôle Emploi.



ADES Formations
Allée des Tabacs
47200 Marmande



**UNAFORIS, Union nationale des acteurs de formation
et de recherche en intervention sociale**
www.unaforis.eu

Page dédiée aux nouvelles modalités d'inscription :
<http://www.unaforis.eu/article/rentree-2019>